

Vaucluse. Grand Corps Malade et le maire de Velleron alertent Emmanuel Macron - Par Léa Surmaire

Ils s'opposent au projet immobilier de la Grande Bastide, voté par l'ancienne municipalité et demandent l'intervention du gouvernement.



Velleron, lundi 31 janvier 2022

Monsieur Philippe ARMENGOL, Maire
Monsieur Fabien MARSAUD, dit Grand Corps Malade
Place du Château
84740 VELLERON

à Monsieur le Président de la République
Palais de l'Élysée
55-55, rue Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS



« Je soutiens haut et fort la municipalité de Velleron et ses habitants, qui mènent dignement un véritable combat contre ce projet ».

Fabien MARSAUD dit
Grand Corps Malade

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, elles ont dû être reçues. Le lundi 31 janvier 2022, le **maire de Velleron (Vaucluse)**, Philippe Armengol, et Fabien Marsaud, dit **Grand Corps Malade**, ont écrit à **Emmanuel Macron**, le Président de la République, et à Barbara Pompili, sa **ministre de la Transition Ecologique**. Ces deux habitants de Velleron demandent au gouvernement d'agir contre le projet immobilier de la **Grande Bastide**. La construction de 200 logements, sur une ancienne ferme nichée sur les hauteurs du village, avait été acceptée par l'ancienne municipalité.

7 million d'euros, voir plus

Outre un impact environnemental conséquent, il induirait selon Philippe Armengol, une augmentation des habitants de 20%, et obligerait la commune à investir au moins sept millions d'euros pour les routes, l'école ou encore la station d'épuration. Et ce, sans compter les travaux d'entretien, ni les futurs logements sociaux à prévoir si le village dépasse 3 500 habitants et se trouve soumis à la loi SRU.

« Je refuse d'être maire d'une commune en faillite »

L'édile le martèle : « je refuse d'être maire d'une commune en faillite, je n'ai pas été élu pour gérer les conséquences de mes prédécesseurs, ni favoriser les intérêts privés. »

« Je soutiens haut et fort la municipalité de Velleron et ses habitants qui mènent dignement un véritable combat contre ce projet », clame de son côté le slameur, qui a une résidence secondaire dans le village de 3 000 âmes. Mais, raconte l'élu, si l'artiste se mobilise depuis le début de la lutte, c'est avant tout parce que le combat lui paraît « juste » et très important ».

Au Président, comme à la ministre, les deux habitants implorent l'intervention pour que « ce projet inepte n'aboutisse pas ».

Des actions déjà engagées

Ils rappellent avoir fait part au préfet de Vaucluse de « manquements flagrants constatés dans l'instruction du dossier de permis ». Ce dernier avait d'ailleurs le 24 janvier 2022 dressé un rapport de manquement administratif, suspendant les travaux déjà commencés par les aménageurs.

Une mobilisation, le 18 septembre dernier, avait selon Philippe Armengol, réuni plus de 1 200 personnes.